

BRÈVE RÉTROSPECTIVE DE PLUS DE 100 ANS D'ENGAGEMENT SOCIAL

L'histoire du "Landesverband" remonte à sa création en tant que fédération des cheminots en 1909. Depuis lors, le "Landesverband" a développé sa présence et sa force en tant que syndicat des transports et syndicat des fonctionnaires et employés du Service Public.

Fondation en tant que syndicat des chemins de fer

La création du "Landesverband" en tant que syndicat de cheminots remonte à 1909. Il a participé activement à la création du mouvement syndical libre. Après la reconstruction après la Seconde Guerre mondiale, les travailleurs du transport routier ont rejoint la fédération nationale en 1955, et en 1963, le groupe professionnel principal des fonctionnaires de l'État et des communes a été créé au sein du "Landesverband".

Les premiers chemins de fer au Luxembourg circulaient depuis 50 ans, lorsque le 10 janvier 1909, un syndicat unitaire de tous les cheminots, la FNCL, a été créé. Cela n'allait pas de soi à une époque où, dans le secteur privé, des organisations séparées se formaient pour les ouvriers et les employés et où, dans le secteur public, les salariés s'organisaient en fonction de leurs activités et de leurs grades.

Les succès exceptionnels, peu après les troubles de la Première Guerre mondiale, ont confirmé le modèle choisi d'un syndicat unitaire de tous les cheminots. Dès 1921, la FNCL a pu imposer le statut des cheminots et quelques années plus tard, elle a pu empêcher le bradage des chemins de fer luxembourgeois au grand capital belge.

Le statut du personnel a permis à tous les cheminots de bénéficier d'un statut sûr et de conditions de retraite saines. De même, la représentation du personnel, réclamée depuis longtemps, a été introduite dans les différents chemins de fer. C'était extrêmement important pour contrôler le respect des dispositions statutaires. La situation de non-droit dans laquelle se trouvait jusqu'alors les cheminots, livrés à l'arbitraire des différentes entreprises ferroviaires, était considérée comme révolue. Pour résoudre ses problèmes professionnels et d'emploi, l'individu pouvait s'adresser à son représentant du personnel.

Les syndicats libres étaient déjà à l'époque une épine dans l'œil des politiciens conservateurs. Ils ont donc encouragé la création de syndicats chrétiens. De même, les chambres professionnelles pour les ouvriers et les fonctionnaires privés ont été introduites dans le but de concurrencer les syndicats. Depuis sa création en 1924, les cheminots sont membres de la Chambre des fonctionnaires privés en tant que profession fermée. Les représentants des associations au sein de cette institution ont contribué à faire de cette chambre ce qu'elle est aujourd'hui : un instrument dans l'intérêt des employés privés et des cheminots ainsi que de leurs syndicats.

Un mouvement syndical libre

Le "Landesverband" s'est toujours considéré comme faisant partie du mouvement ouvrier. Il a été l'un des fondateurs de la CGT. Convaincus que la lutte syndicale devait être complétée par une influence politique, de nombreux membres du "Landesverband" se sont organisés dans les partis politiques et certains d'entre eux ont été élus dans des conseils municipaux et à la Chambre des députés.

Il n'y a jamais eu de liens organiques avec un quelconque parti politique, car le "Landesverband", en tant que syndicat libre, a toujours maintenu son indépendance vis-à-vis des partis politiques. Les bonnes relations traditionnelles avec le parti ouvrier socialiste ont rarement été exemptes de conflits. Le "Landesverband" a toujours poursuivi une politique rectiligne, exempte des contorsions électorales et des manœuvres d'adaptation auxquelles les partis se livrent de temps à autre.

Reconstruction après la Seconde Guerre mondiale

Dans toute l'Europe et même dans le monde entier, les syndicats des cheminots ont été pendant des décennies le seul lobby dont disposaient les chemins de fer. Après la Seconde Guerre mondiale, les cheminots luxembourgeois et le "Landesverband" ont mis la main à la pâte pour remettre le réseau ferroviaire en état de fonctionnement. Par la suite, ils ont dû assister au recul progressif du transport ferroviaire et à la suppression des lignes à voie étroite et des lignes secondaires. Lorsque la ligne nord fut menacée de disparition en 1980, le "Landesverband" tira le frein d'urgence. Une puissante manifestation dans les rues d'Ulflingen et une menace de grève ont permis le maintien de la ligne nord, la modernisation et l'électrification de celle-ci.

Il ne faut pas oublier que la situation sociale des cheminots après la Seconde Guerre mondiale n'était guère enviable. Les cheminots et les fonctionnaires se trouvaient au bas de la hiérarchie des salaires. La solidarité des cheminots et des employés du secteur public, ainsi que l'action inlassable des représentants mandatés du "Landesverband" au niveau syndical et politique, ont fait que les employés du secteur public occupent aujourd'hui une position sociale que beaucoup leur envient. Le "Landesverband" a joué un rôle déterminant dans l'obtention de l'important ajustement salarial de 1963/64.

Les travailleurs du transport routier au sein de la fédération nationale

Le transfert du transport du rail vers la route a également entraîné une diminution du nombre de cheminots et une augmentation du nombre de travailleurs du transport routier. Les conducteurs professionnels étaient employés par un grand nombre d'entreprises privées. Leur statut social était moins bon que celui des cheminots. Pour remédier à cette situation, les travailleurs du transport routier de l'ACAL ont décidé en 1955 de s'affilier auprès du "Landesverband". Cette affiliation a permis de négocier des conventions collectives, ce qui a amélioré les conditions salariales et de travail dans ce secteur. Nous n'avons toutefois pas réussi à aligner les conditions de salaire et de travail des conducteurs professionnels sur celles des cheminots.

En 2001, les membres de l'ACAL se sont détachés du "Landesverband" et ont adhéré au syndicat « Transport sur route, navigation fluviale et maritime » de l'OGBL.

La fonction publique au sein de la fédération nationale

Les déficits organisationnels chez les fonctionnaires de l'État ont conduit à la création, au sein du "Landesverband", du groupe professionnel principal des fonctionnaires de l'État et des communes en 1963. Les collègues de ce groupe professionnel principal ont pu s'appuyer sur les expériences que le "Landesverband" avait pu acquérir au fil des années dans le secteur communal, étant donné que les traminots du TICE et de la commune de Luxembourg faisaient partie du "Landesverband" pratiquement depuis le début.

L'action le "Landesverband" dans l'ensemble du secteur public ne s'est jamais limitée aux questions de salaires et de pensions.

Au contraire, le "Landesverband" considérait que sa mission consistait également à défendre les services publics et collectifs en tant qu'acquis des travailleurs et à contribuer à leur développement.

Intégration provisoire de la fédération nationale de la FNCTTFEL dans l'OGBL

Lors des congrès du "FNCTTFEL - Landersverband" du 2 décembre 2019 et de l'OGBL des 6 et 7 décembre 2019, l'intégration provisoire du "FNCTTFEL - Landersverband" dans l'OGBL a été décidée avec un vote favorable de 76,19%, respectivement 99,6%.

Conformément aux décisions des deux congrès, le 1er juillet 2020, le "FNCTTFEL - Landersverband" a été intégré provisoirement à l'OGBL dans sa forme actuelle, compte tenu de sa représentativité sectorielle et de son rôle historique dans le cadre du mouvement syndical libre.

D'ici la fin de l'année 2022, les parties contractantes procéderont à une analyse intermédiaire du fonctionnement de l'intégration provisoire et, à la fin de l'année 2024, chacune des deux parties contractantes décidera, à la lumière des conclusions de cette analyse, soit de révoquer le présent accord, soit de le formaliser sous la forme d'un accord définitif d'intégration de la fédération nationale FNCTTFEL à l'OGBL.

Les secteurs professionnels du "FNCTTFEL - Landersverband" ont été intégrés dans les structures de l'OGBL comme suit :

a) Chemins de fer

Le secteur dit "Chemins de fer" est devenu un nouveau 16e syndicat professionnel de l'OGBL, dénommé "Syndicat Chemins de Fer FNCTTFEL/Landesverband".

Le syndicat regroupe les salariés du groupe CFL avec toutes ses filiales et sous-filiales, les salariés d'entreprises liées aux CFL (CFL Multimodal, CFL Cargo ...) ainsi que les salariés d'autres entreprises ferroviaires actives sur le réseau ferré luxembourgeois ou qui ont choisi d'avoir leur siège social au Luxembourg, y compris les entreprises exploitant un réseau ferroviaire urbain ou local (par exemple tramway ou métro).

Les cheminots retraités restent dans ce syndicat et sont comptés afin de définir la représentativité de ce syndicat au sein des instances de l'OGBL ainsi que de la Chambre des salariés.

b) Écoles primaires (chargés de cours)

Les chargés de cours de l'enseignement fondamental organisés au sein de la FNCTTFEL ont été intégrés dans le Syndicat Education et Sciences (SEW) de l'OGBL et y forment un comité professionnel dénommé "Comité Chargés de cours SEW/OGBL".

Ce comité est rattaché au département enseignement fondamental du SEW et est représenté, conformément au règlement interne du SEW, proportionnellement au nombre de ses membres à la Journée syndicale, à la direction syndicale et au comité du département enseignement fondamental.

c) Fonction publique (agents de l'État et des communes)

Le secteur Fonction publique du "FNCTTFEL - Landersverband" a été intégré dans le syndicat Service public de l'OGBL, à l'exception des chargés de cours dans les écoles primaires. La nouvelle dénomination du syndicat est désormais "Syndicat Service public OGBL/Landesverband".

d) Membres sans appartenance à une section

Les autres salariés affiliés au "FNCTTFEL - Landersverband" ont été rattachés aux syndicats professionnels respectifs de l'OGBL.